

Conseil Communal de Rolle

Postulat « pour la continuité du traitement des enjeux énergétiques au niveau communal »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ce postulat a pour objectif de tirer le bilan des travaux réalisés en matière d'énergie durant la présente législature, notamment à travers la commission dite « COMEDD », et de permettre au Conseil communal de réfléchir à la manière d'assurer un suivi structuré et durable de ces enjeux pour la suite.

Au cours de la présente législature, la commission dite « COMEDD » a mené diverses actions et initiatives en matière d'énergie, contribuant à la sensibilisation et à la réflexion sur ces enjeux au niveau communal.

Mise en place à l'initiative de la Municipalité, cette commission a permis d'impliquer des habitantes et habitants de Rolle dans ces thématiques, en complément des autorités communales.

Alors que cette législature touche à sa fin, il apparaît opportun de tirer un bilan de cette expérience et de s'interroger sur les modalités permettant d'assurer la continuité du traitement des questions énergétiques au sein de notre commune.

En effet, les enjeux liés à l'énergie et au développement durable sont appelés à prendre une importance croissante dans les années à venir et nécessitent un suivi régulier ainsi qu'une vision à long terme.

Dans ce contexte, il semble pertinent que la prochaine législature puisse disposer d'éléments lui permettant de déterminer le cadre le plus adapté pour traiter ces thématiques, tant du point de vue de l'organisation que des moyens à disposition.

Par la présente, le Conseil communal est invité à charger la Municipalité de présenter un rapport :

- dressant un bilan des activités de la COMEDD ;
- évaluant les besoins futurs de la commune en matière de suivi des enjeux énergétiques ;
- et proposant des pistes visant à assurer la continuité et la cohérence de leur traitement au cours de la prochaine législature, y compris, le cas échéant, par le biais d'une structuration adaptée au sein du Conseil communal.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de ma considération distinguée.

Rolle le 25 avril 2026

Giovanni Carlo Troccoli et consorts